



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**agence
de l'eau**

**RHÔNE
MÉDITERRANÉE
CORSE**

M10 0850 413 0003248 00106 Y

MONSIEUR OU MADAME LE MAIRE
MAIRIE DE LA BALME DE SILLINGY
13 ROUTE DE CHOISY
74330 LA BALME DE SILLINGY

Affaire suivie par :
Délégation régionale de Lyon
☎ : 04.72.76.19.00

Lyon, le 27 mars 2024

Monsieur ou Madame le Maire,

Vous trouverez ci-joint la note d'information de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse expliquant l'usage fait de la fiscalité de l'eau. Cette note détaille l'origine des redevances perçues par l'agence de l'eau auprès de tous les usagers de l'eau et la redistribution qui en est faite sous forme d'aides financières pour des actions de préservation des milieux aquatiques.

Elle a vocation à être jointe au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable que la commune présente annuellement à son assemblée délibérante.

Une version numérique pour reproduction est également téléchargeable sur le site Internet de l'agence de l'eau www.eaurmc.fr, rubrique « Vous êtes / Collectivités ».

Je vous invite à en faire une large diffusion auprès de tous les citoyens.

Je vous prie de croire, Monsieur ou Madame le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées et reste à l'écoute de vos éventuelles observations concernant ce document.

Le Directeur général

Nicolas MOURLON